



LOCATAIRES

# INFORMATION : Avis d'échéance de décembre 2022 – Logo erroné sur enveloppe

Publié le 29 Décembre 2022

En raison d'une erreur de notre prestataire en charge de la mise sous pli des avis d'échéance, les enveloppes utilisées ce mois-ci sont celles de l'Opac de Savoie et non pas celles de l'Opac du Rhône comme attendu.

Nous vous prions de nous excuser pour cet incident indépendant de notre volonté.

Nous menons les actions auprès de notre prestataire afin que ce type de dysfonctionnement ne se reproduise pas à l'avenir.

Les équipe de l'Opac du Rhône.

## Opac du Rhône (siège social)

6 rue Simone Veil  
CS 90103  
69530 BRIGNAIS

🕒 8h30-17h

 Twitter

(<https://twitter.com/opacdurhone>)